



Bonjour, j'ai un souci avec un voisin après avoir fait des travaux

Par **heinzegaby**, le **06/04/2016 à 12:29**

bonjour, j'ai un souci avec un voisin après avoir fait des travaux de terrassement, il a vu qu'il avait du carrelage de fissuré, il a déclaré son sinistre à l'assurance en nous mettant en cause, son assurance est la même que moi .que doit-on faire ? attendre que l'assurance dépêche un expert ? ou faut-il remplir le sois disant papier qui fait qu'ils auront ma signature

Par **amajuris**, le **06/04/2016 à 13:55**

bonjour,rnvous informez votre assurance de ces faits et ils diront quoi faire.rnsalutations

Par **heinzegaby**, le **06/04/2016 à 19:20**

et bien oui mais eux me disent de remplir une declaration sinistre mais pourquoi se serait a moi de le faire , ils disent qu'ils ne peuvent pas envoyer l'expert sans , pourquoi ? si je signe ca veut dire que j'ai quelquechose a me reprocher ?